Ce que les Sétois et Sétoises doivent savoir sur le projet de parking souterrain Place Aristide Briand

Ce qui se passe est la politique des fausses promesses, qui conduit au fait accompli. **C'est** clairement la stratégie de la Municipalité : une fois que l'illégalité est accomplie, le mal est fait... Et c'est irréversible !

A ce jour, il **n'existe aucune autorisation de modification des aménagements de surface de la place.** Dans l'hypothèse où ces aménagements seraient précisés dans un permis de construire concernant un parking souterrain, **aucun Permis de Construire du parking** n'est consultable par les citoyens. En cours d'instruction par le Service d'Urbanisme qui tente de résoudre des contradictions impossibles, le délai de publication a été reporté au 7 avril 2022.

Vouloir procéder à une destruction de la Place, y compris en publiant un éventuel Permis de Démolir est illégal. **Dans l'état actuel des règles d'urbanisme à Sète, aucun Permis de Démolir ne peut être obtenu,** alors qu'il est nécessaire pour intervenir sur les tilleuls argentés de la Place qui, tels qu'ils sont alignés, sont protégés par leur classement au Plan Local d'Urbanisme comme *arbres remarquables à conserver sans aucune modification ou altération*.

Malgré tout cela, et sans attendre, la Mairie a décidé de démolir dès le début janvier la Place Aristide Briand. De manière illégale, sans aucun permis.

- En démontant **le kiosque Francke** datant de 1892, avec la promesse de le reconstruire après l'achèvement des travaux en 2024, mais sans pouvoir le garantir d'aucune manière, le risque de casse étant considérable (ses éléments sont fissurés à plusieurs endroits). Dans ce cas, le fait accompli sera évidemment invoqué!
- En démontant les **bancs publics**, le parc de **jeux pour enfants**, le **manège**, la **Bonbonnière**, la **fontaine**, le **Snack Mignon**, etc... Avec toutes les conséquences qui devraient durer plus de 2,5 ans sur la vie quotidienne des Sétois et de leurs familles. Et en déplaçant Quai d'Alger le marché non alimentaire du mercredi : une condamnation à mort.
- En **déracinant 50 des 73 tilleuls argentés,** qui à terme auraient pu atteindre 28 mètres. Ces arbres ont été plantés en pleine terre en 2016-17, alors qu'ils avaient déjà 6 ans et en voulant les replanter sur le terrain vague servant de parking à côté du stade Louis Michel. Des trous y sont creusés depuis un mois **sans autorisation, sans aucun arrêté municipal.**
 - Compte tenu de leur taille et de leur âge, la transplantation de ces arbres entrainera un taux de mortalité élevé. En mars-avril, c'est à dire en début de printemps et de sève remontante, les chances de survie de ces arbres sont très faibles, leur système racinaire ayant été partiellement amputé. (Avis de plusieurs experts consultés, tels que le Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA).
 - **C'est une infraction caractérisée au Code de l'Environnement** qui dans son article L350-3 précise que « *le fait de modifier radicalement l'aspect d'un ou de plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres est interdit* », et **au Plan Local d'Urbanisme**, puisque ces arbres y sont classés comme arbres et alignement d'arbres remarquables avec leur emplacement précis Place Aristide Briand.
- Ecrire dans le bulletin municipal de janvier 2022 que « *les Sétois retrouveront leurs arbres* » après la construction du Parking est un mensonge absolu. Les plans précis de construction du parking remis aux entreprises qui soumissionnent à l'appel d'offre montrent clairement qu'aucune réservation pour laisser passer les racines des arbres n'est prévue aux deux niveaux de stationnement : il aurait fallu en effet que leurs racines puissent traverser les deux niveaux de stationnement pour rejoindre la pleine terre 6 mètres plus bas. Affirmer que d'autres arbres de « haute tige » permettront aux Sétois de « retrouver leurs arbres » est totalement faux : aucun arbre de haute tige ne saurait se développer dans un pot, quelle que soit la dimension du pot. C'est un énorme leurre. Un mensonge caractérisé grave.

- Dire et écrire qu'il y a eu consultation des citoyens sur ce projet, tous les Sétois et Sétoises savent que c'est faux. La première et dernière réunion publique sur ce parking a eu lieu le 3 décembre dernier, alors même qu'il était déjà annoncé que les travaux sur la place commenceraient en janvier! Et de suite, pour calmer l'inquiétude légitime des commerçants annoncer, de manière précipitée, la création d'un fonds d'indemnisation des commerçants impactés, mais de combien ? et financé comment ? Avec quelles suppressions d'emplois ?
- Dire et écrire que la municipalité s'inspire de l'exemple connu et souvent cité de Pontevedra en Espagne, est tout simplement honteux, car dans cette ville deux fois plus grande que Sète, c'est exactement le contraire qui a été réalisé depuis 15 ans : tout le centre ville est entièrement réservé aux piétons. Aucune voiture ne peut y entrer, des parkings entièrement gratuits ayant été construits autour, en dehors du centre.
- Dire à la réunion du 3 décembre que l'aménagement de surface de la place allait être défini en concertation avec les habitants et que tout restait possible n'est qu'un leurre, une promesse en l'air, car on sait bien **qu'on ne peut pas faire grand-chose sur une dalle en béton.** C'est d'ailleurs le problème posé aujourd'hui au Parking Victor Hugo.
- Dire et écrire que c'est pour permettre aux usagers de se garer dans des parkings de façon à diminuer le stationnement dans les rues est une illusion complète : aujourd'hui, il y a déjà près de mille places de parking inoccupées chaque jour (hors mois de juillet et d'août) entre les quatre parkings existants : Mas-Coulet, Victor Hugo, Canal, Halles.
- Les places de parking à Aristide Briand seront les plus chères de la ville, d'après les déclarations publiques du Maire lui-même, lors de la réunion publique tenue pour le parking Victor Hugo. Dire et écrire que cela permettra de supprimer les stationnements en surface, c'est reconnaître clairement qu'il s'agit de pousser hors du centre ville les foyers à revenus modestes au profit des plus riches et des touristes.
- Dire et écrire que la construction du nouveau parking Victor Hugo servira de modèle pour celui de la Place Aristide Briand ne peut qu'inquiéter les habitants : à peine inauguré, le niveau 2 est inutilisable car inondé! Sous la Place Aristide Briand, la construction descendra sous le niveau des rivières souterraines qui sont à 6,5 mètres.
- Par contre **ce qui est certain :** un tel projet aura pour conséquences, **s'il se réalise :**
 - d'augmenter les flux de voitures en centre-ville, embouteiller quais et ponts, et contrairement à ce qui est promis, aggraver les problèmes de circulation ;
 - de couter très cher aux Sétois : la destruction et le réaménagement de la Place l'indemnisation des commerces et d'autres dépenses étant à la charge de la Ville,
 - de pousser les foyers à revenus modestes à quitter le centre ville ;
 - en retirant de grands arbres, de détériorer l'environnement, la qualité de l'air, le climat en supprimant des lieux d'ombre et de fraicheur, de plus en plus nécessaires ;
 - de modifier la nappe phréatique et le cours de l'eau descendant du Mont Saint-Clair
 - de détruire un lieu emblématique essentiel de vie sociale à Sète : la Place Aristide Briand, dite aussi Place du Kiosque : c'est notre Esplanade au cœur de la ville : lieu de bars et de restaurants, de marché, de brocantes, de jeux d'enfants, de promenade, de rencontres, d'échanges, de multiples fêtes, de concerts, ...

Défigurer la Place du Kiosque c'est toucher les Sétois et Sétoises en plein cœur.

Il est impossible, impensable qu'un tel projet se réalise.